



Bruxelles, le 16 juillet 2018
(OR. en)

11104/18

LIMITE

CORLX 389
CSDP/PSDC 418
CFSP/PESC 704
COAFR 184
CONUN 176
EUMAM RCA 3
EUTM MALI 20
CSC 219

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Mission EUTM RCA - prorogation - Décision

1. Le 19 avril 2016, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2016/610 du Conseil relative à une mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA), le mandat et le montant de référence expirant le 19 septembre 2018.
2. À la suite du réexamen stratégique de la mission, le Comité politique et de sécurité a recommandé que le mandat de l'EUTM RCA soit modifié et prorogé jusqu'au 19 septembre 2020. Il convient en outre de fixer le montant de référence financière destiné à couvrir les dépenses liées à l'EUTM RCA pour la période allant du 20 septembre 2018 au 19 septembre 2020.
3. Le 21 juin 2018, le haut représentant a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2016/610 du Conseil relative à une mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (doc. 10461/18).

4. Le 12 juillet 2018, le groupe des conseillers pour les relations extérieures (RELEX) s'est mis d'accord sur le projet de décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2016/610 relative à une mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA), prorogeant le mandat de la mission et fixant le montant de référence financière pour la période allant du 20 septembre 2018 au 19 septembre 2020.
5. Compte tenu de ce qui précède, le Coreper est invité à:
- confirmer l'accord intervenu sur le projet de décision du Conseil;
 - recommander que le Conseil adopte le projet de décision du Conseil modifiant la décision (PESC) 2016/610 relative à une mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine (EUTM RCA), dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 10462/18;
 - décider de faire publier la décision du Conseil au Journal officiel.
-